

# LE Piedmontais

BULLETIN MUNICIPAL | AUTOMNE 2025



**Nouvelles**  
pages 2 et 3

**Services municipaux**  
pages 4 à 13

**Événements et  
programmation  
des loisirs**  
pages 14 à 22



## Mot du maire



Chers citoyens (ennes),  
Revoici l'automne, une période propice aux balades dans notre belle nature avec parents et amis ! Je vous souhaite un super automne avec plein de couleurs stimulantes !  
Je profite également de l'occasion pour confirmer que je ne demanderai pas de renouvellement de mandat à la mairie de Piedmont en novembre prochain.  
En 2022, mon équipe et moi avons été élus pour mettre fin à la grave crise qui secouait alors Piedmont et je considère, humblement, que nous avons rempli avec succès notre mission contre vents et marées !  
Outre la nécessaire stabilité qui a été ramenée au niveau de l'appareil administratif, je suis particulièrement fier du Plan de conservation des milieux naturels que nous avons adopté en 2024. Le nouveau Plan d'urbanisme qui s'en inspire va également non seulement protéger intégralement les milieux

naturels les plus fragiles de notre municipalité, mais également limiter significativement la construction dans d'autres secteurs à forte valeur écologique.  
Je veux dans ces dernières lignes de mon dernier Mot du Maire, remercier chaleureusement la direction et l'ensemble des employés de la Municipalité pour leur compétence et leur dévouement.  
Aussi, un mot de remerciement sincère à mes trois collègues du conseil grâce auxquels nous avons été en mesure de remettre Piedmont sur ses rails.  
Un petit clin d'œil de belle complicité également au préfet et aux neuf maires et mairesses de notre belle MRC, particulièrement à ceux et celles qui tirent leur révérence après des années au service de notre communauté régionale.  
Mais mon dernier merci, je vous le réserve chers concitoyens et concitoyennes. Merci pour le privilège et l'honneur que vous m'avez fait de me permettre de vous servir et de vous représenter pendant ces années !  
Vive Piedmont et vive les Pays-d'en-Haut !

*Martin Nadon*  
Martin Nadon Maire de Piedmont

## NOUVELLES

### Dates à retenir

#### Événements à venir

- Fête des Piedmontais
- Journée de la culture
- Fête d'Halloween

#### Conseil municipal

- 2 septembre
- 1<sup>er</sup> octobre
- 17 novembre
- 1<sup>er</sup> décembre

#### Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

entre parenthèse, les dates de dépôt maximales :

- 14 août 2025 (28 juillet 2025)
- 18 septembre 2025 (1<sup>er</sup> septembre 2025)
- 23 octobre 2025 (6 octobre 2025)
- 13 novembre 2025 (27 octobre 2025)
- 11 décembre 2025 (27 novembre 2025)

**Si vous souhaitez transmettre vos questions par courriel au conseil municipal, vous pouvez les faire parvenir à l'adresse [conseil@piedmont.ca](mailto:conseil@piedmont.ca). Veuillez noter que les questions devront être acheminées avant midi le jour de la séance, et que les questions provenant des réseaux sociaux ne seront pas discutées durant la séance du conseil.**

#### Collectes spéciales :

- Dernière collecte pour la Renouée du Japon du **20 août 2025**  
Inscription pour la dernière collecte de la Renouée du Japon à [horticulture@piedmont.ca](mailto:horticulture@piedmont.ca) ou au 450 227-1888 poste 229
- COLLECTES DE BRANCHES les **8 septembre 2025 et 13 octobre 2025**
- COLLECTES DES ENCOMBRANTS les **21 septembre et 26 octobre 2025**
- COLLECTES DE FEUILLES les **22 octobre et 12 novembre 2025**

#### Versements des taxes municipales :

- 26 août 2025
- 25 novembre 2025

#### Abri d'auto temporaire :

La présence d'un abri d'auto temporaire sur votre terrain sera autorisée à partir du **1<sup>er</sup> octobre 2025** jusqu'au **30 avril 2026**

#### Inscription à la programmation Loisirs :

**18 août au 1<sup>er</sup> septembre 2025**



## Mot de la directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Chers citoyens et partenaires de Piedmont,  
C'est avec une certaine émotion que nous vous annonçons le départ de deux directeurs estimés, tant par la communauté que par les employés municipaux.  
Nous tenons d'abord à souligner le départ de M. Henri Nadeau-Ouellette, directeur du service des travaux publics et de l'horticulture, qui a quitté ses fonctions le 13 juin dernier, après plus de quatre ans et demi au sein de la Municipalité.  
Arrivé en septembre 2021, dans un contexte de sortie de pandémie et de changements politiques et administratifs, Henri a su relever d'importants défis. Succédant à plusieurs directeurs aux travaux publics, il a su gagner la confiance de son équipe et mener à bien plusieurs projets d'envergure sur le territoire.  
Sous sa direction, plusieurs améliorations notables ont été apportées, notamment la réduction de moitié du temps requis pour les opérations de balayage des chemins, passant de huit à quatre semaines. Il a supervisé la réfection d'infrastructures telles que les réseaux d'aqueduc et d'égouts (chemins Trottier et du Sommet), la phase 1 du chemin de la Montagne, ainsi que le chemin Avila. Il a également lancé les études pour le raccordement du puits Labrador au réseau municipal et amorcé celles liées aux futurs travaux du garage municipal. À ce jour, 69 projets sont en cours de réalisation pour l'année 2025.

Henri quitte la région pour relever de nouveaux défis professionnels ailleurs au Québec. Nous le remercions chaleureusement pour son engagement et ses nombreuses contributions, et lui souhaitons plein succès dans ses projets à venir, tant personnels que professionnels.

Parallèlement, nous sommes heureux d'accueillir M. Réal Ouellet, en poste depuis le 2 juin, à titre de nouveau directeur du service. Il arrive avec une solide expérience dans les domaines liés aux travaux publics et à l'horticulture : signalisation, marquage, déneigement, gestion des réseaux d'égouts et d'aqueduc, réfection de routes et entretien des parcs.

Doté d'un grand dynamisme et animé par la volonté de faire progresser nos services dans le respect des valeurs qui nous unissent, Réal s'intègre déjà avec enthousiasme à notre équipe. Nous nous réjouissons de débuter ce nouveau chapitre à ses côtés.

Nous soulignons également le départ à la retraite de M. Pierre Charron, directeur des finances, qui a débuté son nouveau défi de retraité le 1<sup>er</sup> août dernier. Après deux ans et demi au sein de notre Municipalité, et surtout après une longue carrière au service de plusieurs municipalités à travers le Québec, Pierre nous quitte avec un héritage marquant.

Il avait accepté ce poste pour un mandat de courte durée, afin de guider la Municipalité dans une phase importante de transition : l'implantation d'un nouveau système comptable et la mise à jour de nos pratiques, en conformité

avec les normes et exigences ministérielles. Il avait également pour mission de former la relève, un mandat qu'il a accompli avec rigueur et générosité.

Sous sa direction, de nombreux projets ont vu le jour, les équipes se sont consolidées et chacun a pu évoluer dans un milieu de travail motivant. Son départ représente une étape importante, mais aussi une occasion d'amorcer un nouveau chapitre.

Ce chapitre s'ouvre avec la nomination de M. David Corbeil-Héneault au poste de directeur des finances, en date du 2 juin. Présent au sein de notre organisation depuis novembre 2024, David a collaboré étroitement avec Pierre dans les différents mandats du service. Il a bénéficié d'un mentorat privilégié de la part d'un homme fort de plus de 40 ans d'expérience dans le monde municipal. David apporte également une solide expertise financière acquise notamment dans le secteur bancaire. En tant que Piedmontais, il aura définitivement à cœur la gestion financière de la Municipalité.

Pour Henri et Pierre, ce fut un honneur de travailler avec vous deux. Votre dévouement, votre professionnalisme vont nous manquer. Bon succès dans vos projets.

À très bientôt

**Cathy Durocher**  
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim



## Plan d'action : Municipalité amie des aînés de Piedmont

Afin de mieux entendre les besoins des personnes aînées de la municipalité, deux importantes consultations publiques ont eu lieu en février et mars dernier.

Une quinzaine de participants âgés de 55 ans et plus ont pris part à la réflexion en personne et plus de 75 personnes ont répondu au sondage en ligne. Les sujets suivants ont été questionnés : sécurité, habitation, loisirs, participation sociale, espaces extérieurs, bâtiments et communications.

La prochaine étape du projet du plan d'action sera l'adoption de celui-ci par le conseil municipal en septembre prochain.

Un lancement officiel du plan d'action MADA sera fait en septembre 2025.

*Suivez nos réseaux sociaux pour en connaître les détails !*





Communiqué  
Hydro-Québec



## Hydro-Québec agit pour améliorer la qualité du service électrique sur notre territoire

Consciente des enjeux de qualité du service dans notre Municipalité, Hydro-Québec travaille à remédier à la situation.

La végétation étant en partie responsable des pannes, de nombreux travaux de maîtrise de la végétation ont été réalisés en 2024 et d'autres le seront en 2025. Uniquement le long de la ligne de distribution GRG 241 qui alimente notre secteur, 372 activités d'élagage, 46 de déboisement et 218 d'abattage ont été menées l'année dernière.

N'hésitez pas à consulter la carte des travaux pour savoir où auront lieu les prochaines interventions sur la végétation.

Des inspections du réseau ont aussi permis aux équipes d'Hydro-Québec de détecter certaines anomalies au niveau des équipements. Plusieurs correctifs ont déjà été apportés, et les interventions à cet effet se poursuivent.

L'amélioration de la qualité du service étant la toute première priorité d'Hydro-Québec, vous pouvez avoir l'assurance que tout est mis en oeuvre afin que la situation s'améliore sur notre territoire !

Merci pour votre patience et votre collaboration !



## Accueil des nouveaux citoyens

Il nous fait plaisir de vous accueillir dans notre belle municipalité. Nous sommes assurés que Piedmont saura vous charmer par ses grands espaces et sa qualité de vie, dont les membres du conseil se font un devoir de protéger.

Vous avez des questions au sujet de votre municipalité ? Nous vous invitons à consulter les liens qui vous seront assurément utiles. Vous ne trouvez pas ce que vous voulez ? N'hésitez pas à communiquer avec nous. C'est avec plaisir que nous prendrons le temps de bavarder avec vous !

- Présentation aux nouveaux arrivants
- Présentation du budget
- Horaires des collectes
- Calendrier général municipal
- Membres du conseil
- Séances du conseil, ordres du jour, procès-verbaux

Consulter le site web : [piedmont.ca](http://piedmont.ca)

## CHRONIQUE HISTORIQUE | Élections municipales – 2 novembre 2025

Saviez-vous que la première élection municipale au Québec s'est déroulée à Montréal en 1833 ? Préalablement à cette date, les municipalités étaient administrées par des autorités religieuses ou par des magistrats nommés. Dans les années qui vont suivre, on assiste à la mise en place des balises

- *L'Acte d'union de 1840* qui encadrera le fonctionnement des municipalités;
- *L'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada de 1855* qui imposera aux paroisses catholiques de se structurer en municipalités et qui jettera les bases de ce qui deviendra l'administration municipale;
- *Le Code municipal du Québec de 1870* qui encadrera et normalisera le fonctionnement des municipalités de campagne et rurales du Québec;
- *La Loi sur les cités et les villes de 1876* qui imposera des standards dans le fonctionnement des milieux urbanisés du Québec;
- La création en 1918 du *ministère des Affaires municipales* qui apportera une assistance administrative et technique aux municipalités, tout en ayant une mission de surveillance dans l'application de la législation.

Même si tous ces événements sont survenus avant la constitution de Piedmont, ceux-ci sont venus poser les bases de notre système électoral. Dans la continuité de cette tradition démocratique, toutes les villes et municipalités du Québec seront simultanément en élection le dimanche 2 novembre prochain afin d'élire leurs conseils municipaux. À Piedmont, celle-ci se tiendra au Club de Golf (201, chemin de la Montagne), tout comme le vote par anticipation qui s'y déroulera le dimanche 26 octobre.

Pour plus d'information sur la commission de révision de la liste électorale, sur le processus si vous souhaitez déposer votre candidature, sur les conditions à remplir afin de pouvoir exercer votre droit de vote ou tout autre sujet touchant la période électorale, nous vous invitons à consulter le site web de la Municipalité au [www.piedmont.ca/fr/election/](http://www.piedmont.ca/fr/election/).

# ÉLECTION

## 2 novembre

**Le dimanche 26 octobre 2025 :**

Tenue du vote par anticipation

**Le dimanche 2 novembre 2025 :**

Tenue du scrutin

Adresse :

Club de Golf de Piedmont  
(201, chemin de la Montagne)

Pour joindre le président d'élection :

M. Carl De Montigny  
450 227-1888, poste 235  
[cdemontigny@piedmont.ca](mailto:cdemontigny@piedmont.ca)



Pour en savoir davantage sur l'élection du 2 novembre prochain, visitez le [piedmont.ca/election](http://piedmont.ca/election)

## Conditions à remplir pour voter lors d'élections municipales

Pour voter, vous devez remplir les conditions suivantes le jour de l'élection :

- Être inscrite ou inscrit sur la liste électorale
  - Vous avez la responsabilité de vérifier votre inscription et de vous assurer que vos informations sont à jour
- Avoir 18 ans ou plus
- Avoir la citoyenneté canadienne
- Ne pas avoir perdu vos droits électoraux

Le jour de l'élection, vous devez également remplir l'une des deux conditions suivantes en fonction de l'adresse de votre domicile.

### 1. Si votre domicile est situé dans la municipalité, vous devez :

- Habiter au Québec depuis au moins six mois

### 2. Si votre domicile n'est pas situé dans la municipalité, vous devez :

- Être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise qui est situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 45 jours
- Avoir transmis une demande d'inscription ou une procuration à la municipalité dans les délais requis

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le site d'Élections Québec au [www.electionsquebec.qc.ca/voter/pouvez-vous-voter/](http://www.electionsquebec.qc.ca/voter/pouvez-vous-voter/)



## Portail citoyen : Je m'inscris !

La Municipalité utilise un outil de diffusion pour envoyer rapidement des alertes municipales à la population, comme lors de situations d'urgence ou lors de restrictions d'eau potable. Vous pouvez également y consulter le calendrier des collectes, votre compte de taxes municipales, les dernières nouvelles, ou encore procéder à certaines demandes en ligne.

Inscrivez-vous maintenant pour recevoir ces avis par message téléphonique automatisé, texto et courriel. Rendez-vous sur le site web de la Municipalité, sous l'onglet Portail citoyen.

N'oubliez pas de mettre votre profil à jour si vos coordonnées ont changé !



### Nouvelles consignes pour le recyclage

De nouvelles consignes pour la collecte du bac de récupération sont en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Pour savoir ce qui va dans le bac, ce n'est pas compliqué. Il suffit de se poser la question :

**Est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé ?** Sacs de chips, barquette alimentaire en polystyrène et plastique #6 sont dorénavant acceptés dans la collecte du bac bleu. Pour obtenir quelques astuces pour savoir comment les reconnaître, vous pouvez consulter l'onglet **Bac bleu - Matières recyclables** sur la page Info collecte de notre site web.

### La cloche à vêtement

Une boîte de dons de couleur verte, communément appelée une cloche à vêtements usagés, est située sur le terrain de la Municipalité près du grand stationnement côté sud. Les dons sont collectés par l'organisme Le Support de la Société québécoise de la déficience intellectuelle. En plus des vêtements, plusieurs objets y sont aussi acceptés. Il est possible de consulter la liste complète des objets acceptés ou non sur la page suivante : [lesupport.ca/fr/acceptes-ou-pas/](http://lesupport.ca/fr/acceptes-ou-pas/).



Saviez-vous que ?

Il est possible de venir déposer plusieurs objets à recycler directement à l'hôtel de ville de la municipalité.

Vous pouvez venir déposer vos bouchons de liège naturel, vos piles, vos cartouches d'encre et vos vieux cellulaires. Les bouchons de liège sont valorisés par l'entreprise canadienne ReCORK.

APPEL DE CANDIDATURES

## DEVENEZ MEMBRES

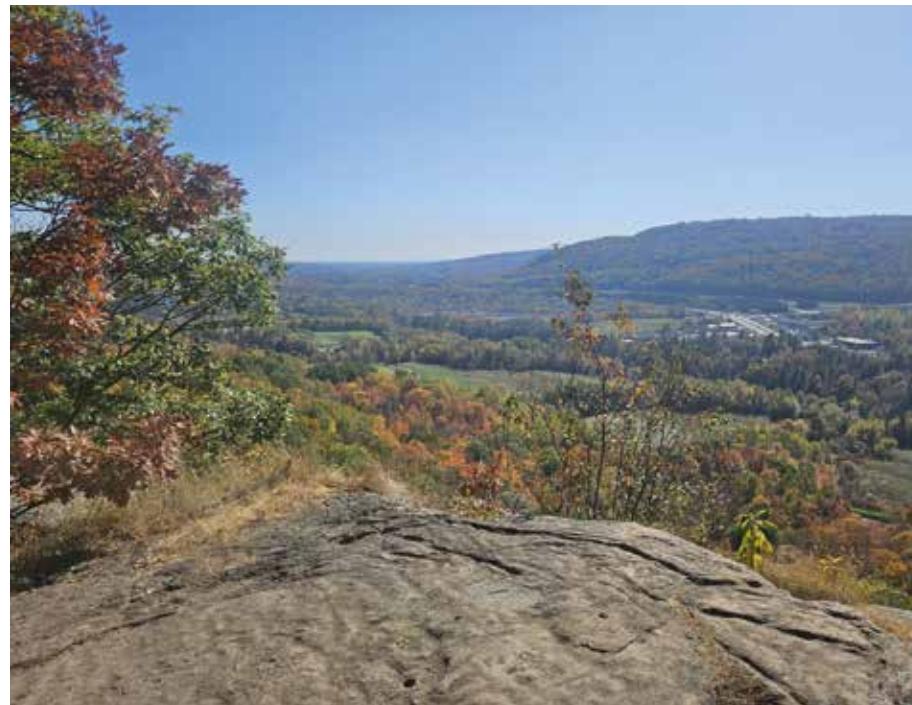
du comité consultatif en environnement

Un appel de candidature pour deux postes membres citoyens et un poste membre représentant un organisme œuvrant en environnement est présentement en cours et se terminera officiellement le vendredi 7 novembre 2025.

Les nouveaux membres se verront octroyer des mandats de deux ans au sein du comité afin :

- D'étudier des projets environnementaux et de faire des recommandations au conseil;
- D'élaborer des projets qui respecteront les objectifs d'un développement durable;
- De planifier la Foire de l'Environnement et d'y participer en tant que bénévole;
- De voir à l'application de la politique environnementale en élaborant des projets et de les soumettre au Conseil;
- Participer à toute autre activité complémentaire qui pourrait lui être demandée comme des campagnes de sensibilisation environnementale, des aménagements paysagers, etc.

Les candidats intéressés au poste de membre du comité peuvent s'informer dès maintenant auprès de Sébastien Simard, conseiller en environnement par courriel au [ssimard@piedmont.ca](mailto:ssimard@piedmont.ca) ou par téléphone au 450 227-1888 au poste 225.



### Utilisation des sentiers de randonnée

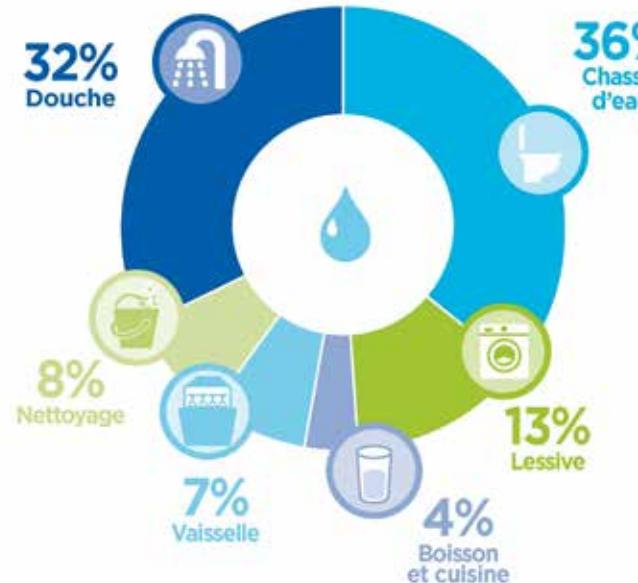
À l'approche de la saison des couleurs, nous vous rappelons de bien vous informer sur les règles d'utilisation de vos lieux de randonnée préférée. Particulièrement, l'utilisation de vélos, de VTT, de motoneige, la présence des chiens, la randonnée hors sentier, la chasse, la pêche, la cueillette de plantes et le fait d'allumer un feu sont interdits dans plusieurs cas. La réserve Alfred-Kelly est une réserve naturelle propriété de Conservation de la nature Canada qui interdit ses activités.

*Petit rappel, il est interdit de se promener un chien, même avec une laisse dans les sentiers et réseaux linéaires menant à la réserve Alfred-Kelly.*

Nous vous demandons de vous informer et de respecter l'environnement en vous assurant que votre passage n'aura laissé aucune trace dans nos magnifiques milieux naturels.

### Économisons l'eau potable : un geste citoyen pour aujourd'hui et demain

L'eau potable est une ressource précieuse que nous utilisons chaque jour pour boire, cuisiner, nous laver ou encore entretenir nos espaces de vie. Pourtant, cette ressource n'est pas inépuisable. Face aux épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents et aux pressions croissantes sur les réseaux d'approvisionnement, chacun d'entre nous peut agir pour préserver l'eau potable.



### Voici quelques gestes simples, mais efficaces que vous pouvez adopter au quotidien :

#### Dans la salle de bain :

- Privilégiez les douches courtes (5 minutes maximum) plutôt que les bains, qui consomment jusqu'à 100 litres d'eau.
- Fermez le robinet pendant le brossage des dents ou le rasage : vous économiserez jusqu'à 10 litres par minute.
- Installez des équipements économiques comme des aérateurs, des pommeaux de douche à débit réduit ou des chasses d'eau à double commande.

#### Dans la cuisine :

- Démarrer le lave-vaisselle lorsqu'il est plein, et privilégiez les modes éco.
- Arrosez les plantes tôt le matin ou en soirée pour limiter l'évaporation.
- Utilisez un arrosoir plutôt qu'un tuyau d'arrosage, ou installez un système de goutte-à-goutte.
- Récupérez l'eau de pluie dans un baril pour l'arrosage ou le nettoyage extérieur.

#### Ensemble, faisons la différence !

Chacun de ces gestes, pris individuellement, peut sembler anodin. Mais multipliés par des centaines, voire des milliers de foyers, ils représentent une économie d'eau considérable. En adoptant des habitudes responsables, nous contribuons à préserver cette ressource vitale pour les générations futures.

### Programmes de subvention écologique

Quatre programmes de subvention en environnement adopté récemment visent la plantation d'arbres, l'achat d'objet hygiène durable, l'achat de filtre à microfibre et l'achat de couches réutilisables.

#### Subvention pour l'acquisition d'un arbre

La Municipalité de Piedmont est fière d'offrir à la population un programme de subvention pour l'acquisition d'un arbre situé sur un terrain résidentiel.

Les arbres nous rendent des services d'importance en contribuant, entre autres, à la captation du CO<sub>2</sub>, à la gestion des eaux pluviales, à la réduction des îlots de chaleur, en plus de participer à l'embellissement général de la Municipalité.

### Subvention visant l'achat de produits d'hygiène

Le programme de subvention visant l'achat de produits d'hygiène durables cible la réduction à la source d'articles à usage unique et donc, à la réduction de production de déchets par nos citoyens. Cette aide donne un coup de pouce financier aux personnes qui veulent poser un geste concret pour réduire leur empreinte écologique.

#### Subvention pour l'achat de filtre à microfibre

D'ici 2050 si nous continuons à rejeter autant de plastique dans l'environnement, la masse des plastiques dans l'océan sera plus importante que celle des poissons. Afin de diminuer la quantité de microfibres relâchées dans l'environnement, des filtres ont été élaborés pour être installés par les citoyens à même leur machine à laver. Le lavage de nos vêtements représente collectivement 35 % des microplastiques qui se retrouvent dans les océans.

#### Subvention pour l'achat de couches lavables

D'autre part, la Municipalité de Piedmont bonifie aussi le montant alloué pour la subvention à l'achat de couches lavables. Ce programme en place depuis 2010 vous permet de recevoir un montant allant jusqu'à 250 \$ pour l'achat d'un ensemble de 24 couches lavables.

Consultez notre site web pour plus d'information ou Sébastien Simard, conseiller en environnement par courriel au [ssimard@piedmont.ca](mailto:ssimard@piedmont.ca) ou par téléphone au 450 227-1888 poste 225.

### 1000 Feuilles - Feuillicyclage

La Municipalité de Piedmont vous invite à participer à l'initiative « **Escouade 1000 Feuilles** ». Lancé en 2023 par l'organisme le Rucher Collectif, ce projet de sensibilisation sur la protection de notre biodiversité et de nos polliniseurs vous invite à broyer vos feuilles plutôt que les ramasser, et ensuite laisser les dernières 1000 feuilles comme paillis pour protéger le milieu naturel.

#### Ce projet aspire à :

- Créer un mouvement pour la protection et la nutrition des végétaux, remplaçant les engrâis souvent nuisibles à l'environnement.
- Protéger de façon plus large la biodiversité, incluant les insectes qui sont la base alimentaire de plusieurs animaux.
- Informer la population que le feuillicyclage est une pratique utile avec le cycle des saisons pour l'entretien des terrains, améliorant leur santé et leur apparence toute l'année.



Le feuillicyclage est l'action de tondre ou de broyer les feuilles mortes et de les laisser sur place. En des bienfaits pour la biodiversité, cette technique permet également de :

- Produire un engrâis et un compost naturel à même votre pelouse;
- Préserver de l'humidité du sol, réduisant ainsi la fréquence (ou même le besoin) d'arrosage;
- Augmenter la résistance de la pelouse à la sécheresse et aux maladies;
- Réduire des gaz à effet de serre associés au transport, et ainsi de votre empreinte écologique.

Saviez-vous que ?

**Rappel de versements de taxes à venir**

Nous désirons vous rappeler que les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> versements de votre compte de taxes foncières sont dus le **26 août** et le **25 novembre** prochains, respectivement.

Si vous effectuez vos versements via votre institution financière, il est important de valider que le numéro de matricole apparaissant sur votre compte de taxes 2025 est le même que celui enregistré auprès de votre institution financière (numéro de référence). Tous les matricoles de la Municipalité sont passé de 16 à 18 chiffres en 2025 à la suite de mises à niveau des programmes informatiques de taxation.

Plusieurs citoyens, propriétaires et entreprises utilisent toujours l'ancien matricole de leur(s) propriété(s), pouvant occasionner des délais et erreurs dans le traitement de leurs versements.

	Municipalité de Piedmont
Période d'imposition du 2025-01-01 au 2025-12-31	
Adresse	670, rue Principale, Piedmont
Matricole	1234-56-7890-0-000-0000
COMpte DE TAXES MUNICIPALES 2025	
Propriétaire(s)	JEAN JEAN
	670 PRINCIPALE
	PIEDMONT QC J0R 1K0
Cadastre(s) et numéro(s) de lot	9876543
N° compte	2025-00-1234
Date	2025-01-16
N° certificat	



En effet, chaque dollar dépensé localement a un effet multiplicateur. Contrairement aux achats faits dans de grandes chaînes ou en ligne auprès d'entreprises étrangères, l'argent que vous dépensez ici reste ici. Il circule dans la communauté : il paie les salaires des employés, il permet à l'entreprise de réinvestir et/ou croître, il contribue à payer des taxes locales qui financent les routes, les parcs, les bibliothèques.

**Des emplois à proximité**

Les petites entreprises locales sont souvent les plus grands employeurs dans les petites municipalités. En achetant local, vous aidez à maintenir (et parfois créer) des emplois stables à proximité de chez vous. Moins de gens doivent s'exiler vers les grandes villes pour travailler. Et plus il y a de gens qui travaillent localement, plus il y a de vie dans la municipalité.

**Un effet en chaîne**

Prenons un exemple simple : un boucher local achète sa viande d'un producteur régional, qui fait affaire avec un vétérinaire local, qui embauche une adjointe qui vit dans la municipalité... et ainsi de suite. Ce petit réseau forme un tissu économique fort et résilient. Acheter localement, c'est entretenir ce cercle vertueux.

**Oui, parfois c'est un peu plus cher... mais c'est souvent plus durable**

Il est vrai que certains produits locaux peuvent coûter légèrement plus cher que ceux offerts par des géants du commerce en ligne. Mais souvent, vous payez pour de la qualité, un service personnalisé et une entreprise qui respecte les normes locales de travail et d'environnement. Et, en prime, vous investissez dans l'avenir économique de Piedmont.

**Acheter local**, ce n'est pas seulement un choix économique, c'est un geste citoyen. En soutenant nos entrepreneurs, on investit dans la qualité de vie, la fierté collective et la pérennité de notre municipalité.

**Encourager l'achat local : un geste citoyen qui soutient l'économie de la Municipalité**

Saviez-vous que la politique d'approvisionnement de la Municipalité de Piedmont contient plusieurs éléments de nature locale, dont la validation obligatoire de la disponibilité d'un bien ou service chez un fournisseur ayant une place d'affaires sur le territoire de la Municipalité ou de la MRC, ainsi que la permission d'accepter une soumission d'un fournisseur local même si celle-ci n'est pas la plus basse. (Maximum 10 % au-dessus du prix le plus bas, jusqu'à 5 000 \$). L'achat local est très important pour la Municipalité et est au cœur de centaines de transactions chaque année.

Que vous achetez un croissant à la boulangerie du coin ou que vous choisissez un professionnel du secteur pour vos rénovations, l'achat local est bien plus que s'offrir un service ou un produit : vous contribuez directement à la vitalité économique de votre propre communauté.

**L'égout n'est pas une poubelle!**

Une quantité impressionnante de déchets est ramassée quotidiennement par les services d'assainissement des eaux usées : fil dentaire, litière pour chat, lingettes, tampons périodiques, papier brun ...

Les lingettes (lingettes pour bébé, lingettes désinfectantes, lingettes intimes...) font partie des déchets que retrouve le plus souvent notre équipe dans les réseaux d'assainissement.

Les canalisations et les stations d'épuration ne sont donc pas conçues pour traiter tous les déchets cités plus haut. **Il convient de respecter les consignes de tri et de jeter ces déchets dans des poubelles adaptées afin de minimiser les bris sur le territoire de la Municipalité de Piedmont.**

Jeter des déchets dans les toilettes ou l'évier peut causer de sévères obstructions, des refoulements d'égout dans votre maison et nuire au bon fonctionnement des installations municipales. Voici un rappel des consignes à respecter pour éviter ces problématiques.

**Ne jamais jeter dans les toilettes ou dans l'évier :**

- Lingettes humides, même celles dites « *biodégradables* » ou « *jetables* ».
- Huiles et graisses de cuisson.
- Tampons, serviettes hygiéniques, couches et condoms.
- Restes alimentaires
- Cure-oreilles, soie dentaire et cheveux.
- Peinture, solvant, huile et autres résidus domestiques dangereux.

**Quelques bons réflexes à adopter :**

- Versez les huiles et graisses de cuisson dans un contenant de carton, puis jetez-les dans le bac brun. Les restes d'aliments, cure-oreilles et cheveux peuvent aussi y être déposés.
- Rapportez vos médicaments périmés en pharmacie.
- Apportez vos résidus domestiques dangereux (peinture, solvant, huile, etc.) à l'écocentre.
- Les produits d'hygiène personnelle, les couches et les condoms doivent être jetés dans la poubelle.





### Tâches horticoles à faire à l'automne

Jardiniers, jardinières de Piedmont, savez-vous que nous sommes dans la zone de rusticité 4 ? Une zone de rusticité (ou zone de résistance au froid) est un classement qui permet de déterminer quelles plantes peuvent survivre à l'hiver dans une région donnée. Elle est basée principalement sur les températures minimales hivernales moyennes enregistrées dans la région.

Voici quelques trucs et astuces pour bien préparer ton jardin, ta plate-bande et ton terrain pour l'hiver et favoriser une belle reprise au printemps :

#### 1. Récolter et nettoyer le potager

- Récolter les légumes restants avant les premières gelées (surtout tomates, courges, carottes, pommes de terre, betteraves).
- Arracher et composter les plants annuels malades ou épuisés (tomates, concombres, haricots, etc.).
- Nettoyer les débris végétaux pour éviter la propagation de maladies ou parasites.

#### 2. Ramasser les feuilles mortes

- Utiliser les feuilles pour faire du compost ou comme paillis dans les plates-bandes (idéal pour protéger les racines du froid).
- Broyer les feuilles avec la tondeuse pour accélérer leur décomposition.

#### 3. Protéger les plantes

- Pailler les vivaces fragiles, les rosiers et les arbustes récemment plantés avec 10-15 cm de paillis (feuilles, paille, copeaux).
- Envelopper les arbustes sensibles (rosiers, buis, etc.) avec de la toile géotextile ou du jute.
- Attacher les branches de conifères pour éviter qu'elles ne cassent sous la neige.

#### 4. Entretien des plates-bandes et vivaces

- Couper les vivaces fanées, sauf celles utiles à la faune (ex. : échinacées, rudbeckies, graminées décoratives).
- Diviser les vivaces qui deviennent trop grosses.
- Transplanter des vivaces si nécessaire – l'automne est souvent le meilleur moment.
- Désherber une dernière fois pour réduire la pression au printemps.

#### 5. Préparer les arbres et arbustes

- Arroser abondamment avant le gel pour éviter le dessèchement hivernal.
- Protéger les troncs jeunes contre les rongeurs (avec des spirales ou grillages).
- Éviter de tailler sauf si nécessaire (les grosses tailles sont préférables au printemps).

#### 6. Amender le sol au potager

- Ajouter du compost ou du fumier bien décomposé.
- Amender le sol avec de la chaux ou du soufre si des ajustements de pH sont nécessaires.
- Semer de l'engrais vert (ex. : seigle, trèfle) dans les parcelles libres si le sol reste dégagé jusqu'au gel

### Plantation

#### Arbres et arbustes

Quoi planter en zone 4 (climat assez froid, températures hivernales pouvant descendre jusqu'à -34 °C), l'automne est une période idéale pour planter certains végétaux, car le sol est encore chaud, ce qui permet un bon enracinement avant l'hiver.

L'automne est parfait pour planter des arbres et arbustes à racines nues ou en pot, tant qu'il reste 4 à 6 semaines avant le gel du sol.

- Arbres feuillus : érable, chêne, bouleau, tilleul, pommier décoratif
- Arbres fruitiers rustiques : pommier, poirier, prunier (variétés adaptées à la zone 4)
- Arbustes : lilas, spirée, weigela, physocarpus, cornouiller
- Conifères : pin, épinette, thuya, si bien arrosés

#### Bulbes à floraison printanière

À planter entre fin septembre et fin octobre, avant que le sol ne gèle.



#### Légumes à semer pour le printemps

Certains légumes peuvent être semés à l'automne pour une germination précoce au printemps.



- Ail (à planter en octobre)
- Épinards d'hiver
- Carottes (semis tardif pour germination au printemps)
- Oignons (bulbes rustiques)

#### Vivaces

La plantation de vivaces à l'automne permet une bonne reprise au printemps. Plantez-les au moins 4-6 semaines avant le gel.



#### Conseils pratiques pour la plantation à l'automne

- Arrosez abondamment à la plantation.
- Ajoutez du compost ou du fumier bien décomposé.
- Paillez pour protéger les racines du gel.
- Évitez de fertiliser en automne cela pourrait stimuler une croissance inutile avant l'hiver.



### Retour sur la prévention résidentielle

Certains d'entre vous ont eu la chance d'avoir notre visite au courant de l'été afin que nous effectuions la vérification des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone. Nous voulons prendre un moment pour vous remercier de votre réception face à nos visites et à vos retours effectués par l'entremise de nos accroche-portes.

Cette tournée de porte à porte nous a permis de prendre conscience qu'il existe encore beaucoup de mystère autour de l'avertisseur de monoxyde de carbone et que beaucoup de gens ne se sentent pas concernés lorsque nous parlons de celui-ci.

Prenons donc un moment ensemble afin de le démystifier.

#### Le monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (Co) est un gaz inodore et incolore. On ne peut ni le voir, ni le sentir, ni le goûter. Il peut avoir un effet sur vous ou sur les membres de votre famille avant même que vous n'ayez détecté sa présence. Même une faible exposition au monoxyde de carbone peut causer des problèmes de santé graves. Le Co est dangereux puisqu'il s'accumule rapidement dans le sang. Il réduit ainsi la capacité du sang à transporter l'oxygène dans l'organisme.

#### D'où provient le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un sous-produit courant de la combustion des matières fossiles. La plupart des appareils à combustible (bois, essence, gaz naturel, propane, mazout, et les moteurs à combustion) produisent du Co.

Il faut donc se sentir concerné par le monoxyde de carbone si vous possédez un foyer à la maison (bois ou gaz naturel) et/ou si vous avez un garage attaché à votre maison.

Si vous possédez un des éléments mentionnés ci-haut, il est obligatoire de se munir d'un avertisseur de monoxyde de carbone afin que celui-ci puisse signaler lorsqu'il y a une présence anormale de ce gaz dans votre résidence.

#### Où doit-on installer un avertisseur de Co ?

La plupart des fabricants indiquent à quel endroit vous devez placer leur avertisseur. En règle générale, le meilleur endroit où placer ce dernier est là où vous pourrez l'entendre pendant votre sommeil. Le monoxyde de carbone a environ le même poids que l'air et il se diffuse de façon uniforme dans une pièce, vous pouvez donc placer l'avertisseur à n'importe quelle hauteur et à n'importe quel endroit, pourvu que vous puissiez entendre l'alarme lorsqu'elle retentit.

#### Que doit-on faire lorsque l'alarme d'un avertisseur de monoxyde de carbone retentit ?

Si votre avertisseur de Co déclenche une alarme, prenez là au sérieux et réagissez en conséquence :

- Évacuez tous les occupants de la maison, sans oublier les animaux de compagnie, et composez le 9-1-1 ;
- N'aérez pas la maison, n'éteignez pas les appareils à combustion et ne réamorcez pas votre avertisseur de Co avant que les pompiers inspectent votre maison. De nombreuses alarmes ont été considérées à tort comme de « fausses alarmes » parce que le propriétaire-occupant avait aéré le logement et éteint l'appareil fautif avant que les pompiers aient pu mesurer les concentrations de CO et en déterminer la source ;
- Ne retournez dans votre logement que lorsque les pompiers vous avisent que le danger est écarté.

#### Symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone

→ **Exposition légère**  
Symptômes semblables à ceux de la grippe, tels que mal de tête, écoulement nasal, irritation des yeux, etc.

→ **Exposition moyenne**  
Maux de tête, somnolence, étourdissement, nausée et vomissement, confusion.

→ **Exposition élevée**  
Évanouissement, lésions cérébrales, mort.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de prévention des incendies au 450 227-0000 poste 3100 ou par courriel à l'adresse [incendie@vss.ca](mailto:incendie@vss.ca).

### SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES 5 au 11 octobre 2025

Restez à l'affût des médias sociaux pour connaître toutes les activités prévues sur le territoire !



## Sécurité routière

Chaque automne, Piedmont – avec ses paysages envoûtants et son afflux touristique – voit augmenter la circulation sur ses routes pittoresques. Des visiteurs émerveillés, des rues plus achalandées, des piétons et cyclistes en nombre, et avec eux, un risque accru de comportements inappropriés au volant : excès de vitesse, non-respect des limites et manque de vigilance. Sur nos chemins comme dans nos coeurs, l'automne mérite qu'on prenne le temps.

Parce qu'à Piedmont, ralentir, c'est aussi prendre le temps d'admirer !

Quatre afficheurs de vitesse seront installés sur le territoire, enregistrant ainsi la vitesse et les heures des véhicules commettant une infraction.

Le tout permettra à la Sûreté du Québec de cibler les endroits et les heures problématiques pour planifier des opérations policières.

Saviez-vous que ?

Un excès de vitesse de **10 km/h de plus** n'économise que **4 minutes** en moyenne – mais augmente de **60 %** le risque de collision grave !



## En laisse les toutous !

Nous vous rappelons que le port de la laisse est obligatoire en tout temps et ce, peu importe, l'âge, la race, le poids, le comportement du chien et l'endroit public où vous l'amenez.

- Même dans les parcs ? **Oui !**
- Même sur la rue Principale ? **Oui !**
- Même s'il pèse seulement 4 livres ? **Oui !**
- Même s'il est vieux et ne s'éloigne jamais de moi ? **Oui !**
- Même s'il aime les autres chiens et les enfants ? **Oui !**



## Personnes vulnérables

La Municipalité désire améliorer les liens avec sa clientèle la plus vulnérable. En effet, lors d'une situation en sécurité civile, des personnes aînées ou handicapées, en perte d'autonomie (mentale ou physique), pourraient avoir besoin d'une aide particulière de la part des intervenants de la Municipalité.



### Registre pour les personnes vulnérables

La Municipalité désire donc tenir un registre municipal des personnes vulnérables qui résident sur son territoire.

Ce registre vise à connaître les particularités qui doivent être prises en compte lors d'une intervention auprès de cette clientèle.

De cette façon les renseignements qu'il contient pourront être transmis aux intervenants terrain dans le but de favoriser une prestation de service adaptée et efficace lors d'un sinistre.

La Municipalité s'engage à respecter la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur public (Loi 25).

Municipalité de PIEDMONT

**Formulaire**

Vous pouvez vous inscrire ou inscrire une personne de votre entourage par téléphone au **450-227-1888 poste, 221** ou par l'entremise du **formulaire en ligne** disponible sur notre site web.

Scannez pour accéder au formulaire

**Daniel Beaupré**  
Officier en sécurité communautaire  
450-227-1888 poste 236  
sécurité@piedmont.ca

**piedmont.ca**

La Municipalité s'engage à respecter la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur public (Loi 25).



## Une médaille, c'est brillant !

Vous partagez votre domicile avec un chien ou un chat ? L'enregistrement des chiens et des chats est obligatoire ! Depuis le 1<sup>er</sup> février 2024, la patrouille et le contrôle des animaux sont sous la responsabilité de la SPCA Lanaudière Basses-Laurentides, ainsi que de l'Officier en sécurité communautaire de Piedmont.

**Une médaille, c'est brillant :** Elle vous permet d'être contacté rapidement si votre animal s'éloigne de la maison et qu'il est retrouvé.

Elle permet d'identifier et de recenser la population canine et féline sur le territoire, des statistiques essentielles pour la sécurité de tous et pour offrir des services adéquats. De plus, elle vous permet d'éviter une amende de 250 \$ à 750 \$.

Faites votre demande en ligne : [spcalanaudiere.org/municipalites/piedmont](http://spcalanaudiere.org/municipalites/piedmont)

## 6 raisons de garder son chien en laisse lors d'une promenade :

1. C'est le règlement ! Aussi plate que cela puisse paraître, c'est la loi !
2. L'entourage : Nous aimons tellement nos bêtes qu'il peut sembler difficile de comprendre la peur des autres.
3. Les autres chiens : Ce ne sont pas tous les chiens qui sont « friendly » !
4. La vie sauvage : Et oui ! Nous sommes à Piedmont et le bien-être des animaux sauvages est une priorité !
5. Les cascas timides : Votre chien peut choisir un endroit plus douillet et intime pour déposer son petit paquet en toute tranquillité.
6. Éviter un accident : Si votre chien n'est pas attaché, le risque d'accident est plus élevé.

Les propriétaires de chiens doivent ramasser les excréments et les jeter dans un endroit approprié, comme une poubelle. La Municipalité a d'ailleurs installé des distributeurs de sacs dans certains lieux publics.

Pour plus d'informations, consultez le règlement municipal concernant le contrôle animalier sur le territoire de la Municipalité de Piedmont N° 876-21.



## Sécurité des piscines : Etes-vous conforme ?

**Le compte à rebours est lancé !** Dès le **30 septembre 2025**, toutes les piscines résidentielles au Québec devront être pleinement conformes au règlement provincial sur la sécurité. À Piedmont, cette exigence s'applique déjà depuis plusieurs années, mais cette date marque la **fin officielle de toute période de tolérance** à l'échelle nationale.



## La fin de l'été est votre dernière occasion pour mettre votre installation aux normes.

- ✓ Clôture conforme et bien entretenue
- ✓ Mécanismes de fermeture et de verrouillage fonctionnels
- ✓ Aucun accès facilité par des objets à proximité
- ✓ Vérification générale de l'installation

### Vous avez un doute sur la conformité de votre piscine?

Consultez les outils d'autoévaluation en ligne ou communiquez avec notre Service de l'urbanisme pour être accompagné. [www.linktr.ee/piedmonturbanisme](http://www.linktr.ee/piedmonturbanisme)



## L'installation d'un spa, même hors terre, nécessite un permis.

À Piedmont, toute installation de spa doit faire l'objet d'une demande de permis. Les normes concernent notamment l'emplacement, les marges de recul, la capacité et l'intégration dans votre aménagement.

De plus, tous les spas doivent être munis d'un couvercle rigide et verrouillable pour en restreindre l'accès lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Cette mesure de sécurité minimale s'applique à tous les spas, peu importe leur format ou leur type d'installation.

Avant d'acheter ou d'installer un spa, assurez-vous d'obtenir votre permis auprès de notre service.

Saviez-vous que ?

## MODALITÉS D'INSCRIPTION 18 AOÛT AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2025

### Admissibilité :

Les résidents de Piedmont peuvent s'inscrire à toutes les activités décrites à l'intérieur de ce programme. Les non-résidents sont les bienvenus, mais devront payer des frais additionnels pour certaines activités.

### Procédures d'inscription :

Pour procéder à votre inscription, rendez-vous sur le site web de la Municipalité à l'onglet *activités et loisirs* et cliquez sur le bouton *Sport+*.

*Le prix des inscriptions peut changer sans préavis*

### Politique de remboursement

#### Annulation avant le début des cours

Si vous annulez votre inscription avant le début des cours, le montant total de votre inscription sera remboursé, moins 10% de frais de gestion.

#### Annulation après le début des cours

##### Après le 1<sup>er</sup> cours, vous devrez payer ces 2 montants :

- Le coût des cours déjà suivis;
- Des frais de gestion de 20% sur la balance des cours non suivis.

#### Après le 2<sup>e</sup> cours : seulement sur présentation d'un billet médical, plus les frais suivants :

- Le coût des cours déjà suivis;
- Des frais de gestion de 20 % sur la balance des cours non suivis.

Pour information, communiquez avec Annabelle Lake au Service des loisirs au **450 227-1888 poste 258** ou par courriel : [alake@piedmont.ca](mailto:alake@piedmont.ca)

### Politique de remboursement des activités

La Municipalité de Piedmont propose aux citoyens des activités sportives en tenant compte des besoins, toutefois les installations sportives sur le territoire sont limitées.

Dans le but d'encourager la pratique d'activités sportives auprès de ses citoyens de moins de 17 ans, la Municipalité offre un remboursement des frais de non-résident pour les activités sportives n'étant pas offertes sur son territoire ou dans le cadre d'une entente intermunicipale.

De plus, afin de promouvoir une vie active auprès des ainés de la Municipalité, une réduction sera offerte aux citoyens de 55 ans et plus s'inscrivant à la majorité des activités municipales.

### Conditions d'admissibilité

#### Remboursement des frais non-résidents pour les jeunes de 17 ans et moins :

- Avoir 17 ans et moins au moment de l'inscription;
- Être citoyen de Piedmont (résidence principale);
- L'activité doit être offerte par une ville, municipalité ou organisme sportif reconnu;
- L'activité ne doit pas être offerte par la Municipalité de Piedmont, le Centre sportif des Pays-d'en-Haut ou nos associations partenaires :
  - Association de hockey mineur de Ste-Agathe-des-Monts;
  - Association de soccer Boréal;
  - Association de hockey féminin les Palettes roses;
  - Association de patinage artistique de Ste-Agathe-des-Monts;
  - Club de patinage de vitesse des Pays-d'en-Haut.

#### Remboursement des frais d'inscription pour les citoyens de 55 ans et plus :

- Avoir 55 ans et plus au moment de l'inscription;
- Être citoyen de Piedmont (résidence principale);
- L'activité doit être offerte par la Municipalité de Piedmont (excluant les activités de pickleball).

### Remboursement

#### Remboursement des frais non-résidents pour les jeunes de 17 ans et moins :

Le remboursement des activités sportives pour les 17 ans et moins sera effectué par chèque payable à la fin de la session ou de la saison.

La Municipalité de Piedmont remboursera la différence entre le tarif résident et le tarif non-résident jusqu'à un maximum de 200\$ par enfant, par année.

Toute demande de remboursement doit être accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- Pièce d'identité;
- Preuve de résidence;
- Preuve de paiement (facture et reçu);
- Preuve des frais de résidents et de non-résidents, s'ils ne sont pas inscrits sur la facture ou le reçu (exemple une copie de la programmation).

#### Remboursement des frais d'inscription pour les citoyens de 55 ans et plus :

Une réduction de 20% des frais d'inscription sera applicable aux citoyens de 55 ans et plus qui s'inscrivent à une activité offerte par la Municipalité. Cette réduction s'appliquera au moment de l'inscription.

### Dispositions générales

#### Remboursement des frais non-résidents pour les jeunes de 17 ans et moins :

- Le formulaire de demande de remboursement est disponible sur le site internet de la Municipalité à l'adresse [piedmont.ca](http://piedmont.ca);
- Seuls les dossiers complets et conformes seront traités;
- La demande doit être soumise au plus tard dans les 30 jours suivant la fin de l'activité ou de la saison.

*La Municipalité se réserve le droit d'interrompre le remboursement des frais non-résidents une fois le budget total atteint.*

### Informations :

Mélissa Paquette, coordonnatrice des loisirs  
[mpaquette@piedmont.ca](mailto:mpaquette@piedmont.ca) | 450 227-1888, poste 230

### Entente intermunicipale

Une entente intermunicipale conclue entre sept municipalités, soit Morin-Heights, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Adolphe D'Howard, Saint-Sauveur et Piedmont permet aux citoyens de celles-ci de s'inscrire aux activités offertes dans cette entente et de bénéficier de la tarification résidente.

### Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site Internet ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

### Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.

## ACTIVITÉS OFFERTE DANS L'ENTENTE

AUTOMNE 2025 Plus d'une soixantaine d'activités sont disponibles, voir notre site internet pour les consulter : [piedmont.ca](http://piedmont.ca)

### Pour informations

Municipalité de Morin-Heights | 450 226-3232, poste 132  
[morinheights.com](http://morinheights.com)

Municipalité de Piedmont | 450 227-1888, poste 230 | [piedmont.ca](http://piedmont.ca)

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard | 819 327-2626  
[stadolphedhoward.qc.ca](http://stadolphedhoward.qc.ca)

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs | 450 224-2675, poste 262  
[sdl.qc.ca](http://sdl.qc.ca)

Ville de Sainte-Adèle | 450 229-2921, poste 7244 | [ville.sainte-adèle.qc.ca](http://ville.sainte-adèle.qc.ca)

Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson | 450 228-2543, poste 221  
[lacmasson.com](http://lacmasson.com)

Ville de Saint-Sauveur | 450 227-0000, poste 4 000 | [vss.ca](http://vss.ca)

### Programme d'Accès Loisirs des Pays-D'en-Haut

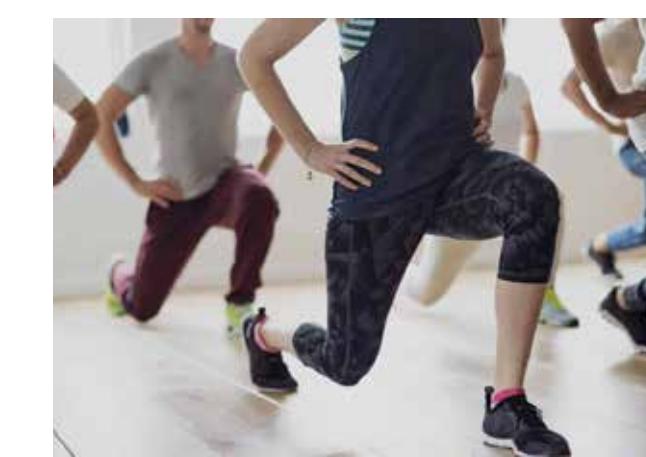
#### Places gratuites pour des activités sportives, culturelles et de plein air !!!

En partenariat avec les villes de Sainte-Adèle, Saint-Sauveur, Morin-Heights, Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et le Garde-Manger des Pays-d'en-haut, le programme Accès-Loisirs Québec est en vigueur cet automne. Ce programme offre aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu la possibilité de participer à des **activités de loisirs gratuitement**, et ce, dans le respect et la confidentialité. Cette opportunité permet à la clientèle inscrite de briser l'isolement et de participer à la vie sociale de leur quartier au même titre que tous les autres citoyens et citoyennes.

### Inscription – Accès loisirs (session automne 2025) :

<b>Sainte-Adèle</b>	Lundi 8 septembre	13 h à 16 h	Garde-Manger des Pays-d'en-Haut (100, rue Morin)
	Mardi 9 septembre	18 h à 20 h	Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland (1 200, rue Claude-Grégoire)
<b>Saint-Sauveur</b>	Mercredi 10 septembre	9 h 30 à 11 h	Sous-sol de l'Église Saint-Sauveur (205, rue Principale)
	Jeudi 11 septembre	18 h à 19 h 30	Chalet Pauline-Vanier (33, avenue de l'Église)

Pour bénéficier du programme, vous devez présenter une preuve de revenu lors de votre inscription. Pour en savoir plus sur ce programme, veuillez communiquer avec le Service des loisirs au **450 227-1888 poste 258**.



## PROGRAMMATION AUTOMNE 2025 / Inscriptions : 18 août au 1<sup>er</sup> septembre 2025

Cours	Journée	Heure	Date de début	Date de fin	Durée	Tarifs	Spécifications
Cours de pickleball (intermédiaire/avancé)	Lundi et mercredi	18 h à 19 h	9/8/25	11/26/25	12 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	
Karaté 5 à 99 ans (avancé)*	Lundi et mercredi	19 h à 20 h	9/8/25	11/27/25	12 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	
Baladi en douceur*	Lundi	13 h à 14 h	9/8/25	11/28/25	12 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	
Danse gitane (intermédiaire)*	Mercredi	10 h 30 à 12 h	9/10/25	11/29/25	12 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	
Gypsy baladi (pour tous)*	Jeudi	10 h 30 à 12 h	9/11/25	11/30/25	12 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	
Danse orientale-baladi (intermédiaire)*	Vendredi	10 h 30 à 12 h	9/12/25	12/1/25	12 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Congé le 26 septembre
Yoga débutant *	Jeudi	17 h 15 à 18 h 15	9/18/25	12/2/25	10 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Congé le 6 et 13 novembre
Yoga intermédiaire *	Jeudi	18 h 30 à 19 h 30	9/18/25	12/3/25	10 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Congé le 6 et 13 novembre
Abdos-fesses-cuisses *	Mardi	19 h 15 à 20 h 15	9/9/25	12/4/25	12 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	
Danse Hip Hop 5 à 8 ans*	Vendredi	18 h à 19 h	9/12/25	12/5/25	10 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Spectacle fin de session
Danse Hip Hop 9 à 12 ans*	Vendredi	19 h à 20 h	9/12/25	12/6/25	10 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Spectacle fin de session
Groupe de marche en nature avec guide*	Mardi et jeudi	9 h à 11 h	9/9/25	12/7/25	6 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Lieu à déterminer (prévoir que cela est en forêt)
Cours de tricot *	Lundi	14 h 30 à 16 h 30	9/16/25	12/8/25	8 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Prévoir matériel entre 30 \$ à 50 \$
Chorale pour les 8 à 99 ans*	Samedi	10 h à 12 h	9/13/25	12/9/25	8 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Spectacle fin de session/ congé le 27 septembre
Création de cartes à l'aquarelle (adultes)*	Mardi	13 h à 15 h	9/16/25	12/10/25	10 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Le matériel sera fourni
Cours de peinture acrylique et de techniques mixtes (adultes)*	Mercredi	13 h à 16 h	9/10/25	12/11/25	8 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Le matériel sera à acheter (prévoir entre 70 \$ à 100 \$)
Le café des Aînés*	Jeudi	13 h à 15 h	9/11/25	12/12/25	12 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Café, jeux de société, ateliers et divertissement pour tous
Atelier d'initiation aux plantes sauvages comestibles *	Jeudi (6 septembre)	11 h à 16 h	-	12/13/25	5 h	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Atelier d'une journée sur la cueillette des plantes et cuisson des aliments
Cours de pickleball (débutant)	Mardi	14 h à 16 h	9/2/25	12/14/25	6 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	
Cours de pickleball (intermédiaire/avancé)	Mardi	16 h à 18 h	9/2/25	12/15/25	6 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	

Professeur : François Peloquin | **Inscription pour le pickleball = lundi 18 août et mardi 19 août** (résidents de Piedmont seulement)

\*Ce cours fait partie de l'entente intermunicipale | Description des cours : [piedmont.ca](http://piedmont.ca)

## LOISIRS

### Description des cours

**Karaté (débutant) (5 à 99 ans)** : Mise en forme tout en développant la confiance en soi, la maîtrise du corps et de l'esprit. Le karaté enseigne le respect et la discipline.

**Karaté (avancé) (5 à 99 ans)** : Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de karaté débutant.

**Danse gitane (intermédiaire)** : Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de danse gitane pour tous.

**Danse orientale-baladi (intermédiaire)** : Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de danse orientale-baladi pour débutant.

**Baladi en douceur** : Une interprétation du style baladi (danse égyptienne traditionnelle) de manière lente, fluide et expressive. Les mouvements sont arrondis, ancrés dans le sol, souvent improvisés, et mettent l'accent sur la sensibilité, la musicalité et la connexion émotionnelle avec la musique.

**Gypsy baladi (pour tous)** : Un style de danse orientale fusionnant les mouvements folkloriques gitans (roms) avec le baladi, une danse égyptienne traditionnelle. Ce style mélange expressivité, improvisation et rythmes orientaux, souvent avec une touche théâtrale ou passionnée.

**Yoga débutant** : Ce cours est spécialement conçu pour les personnes qui n'ont aucune expérience préalable ou peu d'expérience en yoga. L'objectif principal est de permettre aux participants de développer progressivement force, flexibilité et sérénité, tout en introduisant les principes fondamentaux du yoga dans un cadre sûr et bienveillant.

**Yoga intermédiaire** : Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de yoga débutant.

**Abdos-fesses-cuisses** : Le cours idéal pour tonifier le bas du corps, plus particulièrement les abdominaux, les cuisses et les fessiers. Les exercices sont variés et peuvent être de type cardiovasculaire ou musculaire. Le cours est toujours accompagné d'une musique motivante et entraînante qui repoussera les limites de tous et permettra de renforcer le cardio.

**Danse Hip Hop** : Cela combine des mouvements dynamiques, expressifs et souvent improvisés, en lien avec la culture hip-hop. Pour les plus petits et grands.

**Groupe de marche en nature** : Ceci est destiné aux personnes en bonne condition physique et ayant une expérience avec la randonnée. Les sorties se font sur des sentiers parfois exigeants, avec dénivelés, et nécessitent de l'endurance avec un rythme soutenu.

**Création de cartes à l'aquarelle** : Atelier créatif pour apprendre à réaliser de jolies cartes personnalisées à l'aquarelle. Vous découvrirez les bases de cette technique douce et colorée pour créer des compositions uniques, idéales à offrir ou à encadrer.

**Cours de peinture acrylique et de techniques mixtes** : Ce cours vous invite à expérimenter couleurs, textures avec des matériaux variés. Accessible à tous les niveaux, il permet d'apprendre en s'amusant, tout en développant son style artistique.

**Chorale (8 ans à 99 ans)** : Un moment pour découvrir ou approfondir votre voix ! Ce cours vous propose des exercices de respiration, d'écoute et de technique vocale, dans une ambiance bienveillante. Que vous soyez débutant ou plus expérimenté, vous apprendrez à chanter avec justesse, aisance et plaisir.

**Cours de tricot** : Apprenez les bases du tricot ou perfectionnez votre technique dans une ambiance conviviale et détendue. Que vous souhaitez réaliser votre première écharpe ou vous lancer dans des projets plus complexes.

**Atelier d'initiation aux plantes sauvages comestibles** : Découvrez les bases de l'identification botanique sur le terrain, dans une ambiance conviviale et respectueuse de la nature.

Nous explorons à un rythme lent, en observant, identifiant et discutant des plantes comestibles sur le parcours.

**Le café des Aînés** : Dans une ambiance conviviale, un café à la main, un moment d'échange, de détente et de partage. Des jeux de cartes et de jeux de société, ainsi que de petites conférences ou ateliers variés, pensés pour le bien-être et le plaisir des aînés.

### Cours de pickleball :

**Débutant** : Apprentissage destiné aux personnes qui découvrent le sport ou qui n'ont que peu d'expérience. Ce cours se concentre sur les bases du jeu, telles que les règles fondamentales, les techniques de frappe, les déplacements sur le terrain et la compréhension des stratégies de jeu simples.

**Intermédiaire/Avancé** : Destiné aux joueurs qui ont déjà une bonne maîtrise des bases du jeu et souhaitent améliorer leur niveau. L'accent est mis sur des compétences plus avancées.



### Nouveautés au parc Gilbert-Aubin – automne 2025

Le parc Gilbert-Aubin fait peau neuve pour l'été 2025 avec une série d'aménagements pensés pour votre plaisir et votre confort !

- **Nouveaux modules de jeux** pour le bonheur des petits aventuriers de 1 à 5 ans et des balançoires pour tous les âges.
- **33 nouveaux bancs** ont été installés pour profiter pleinement de la nature et des moments de détente.
- **Une nouvelle terrasse avec un gazebo** pour se rassembler à l'ombre ou partager un pique-nique en toute convivialité avec la vue sur le lac Charbonneau.
- **Des tables de jeux** (échecs, serpents et échelles, etc.) ont été ajoutées pour s'amuser en famille ou entre amis.

## Politique de soutien à l'excellence sportive

La Municipalité de Piedmont est fière de souligner le dévouement, la discipline et l'effort de ses athlètes dans la poursuite et l'atteinte de leurs objectifs, en lien avec une démarche d'excellence au niveau scolaire et sportif.

Toute collectivité est fière de soutenir, d'appuyer et de mettre en lumière ces performances. Le niveau d'excellence reflète un bel exemple de persévérance et de courage. Ces jeunes, par leur passion et leur quête, donnent un sens à notre communauté et sont de beaux exemples pour notre futur.

Ce programme de soutien à l'excellence sportive vise à souligner la ténacité, la rigueur et l'assiduité au travail des jeunes athlètes de Piedmont et de confirmer cette reconnaissance en soutenant financièrement ces jeunes.

## Remise du dossier de candidature

Pour être admissible, le candidat déposer sa demande complétée et signée avant la date limite avec les pièces jointes suivantes :

- Le formulaire doit être signé par l'athlète et, s'il est mineur, par un parent ou un tuteur légal;
- Une lettre ou confirmation de l'entraîneur ou du répondant de l'athlète;
- Une photo « portrait », ainsi qu'une photo en action dans sa discipline, en couleur;
- Articles de journaux s'il y a lieu;
- Une lettre du candidat démontrant ses perspectives, ses motivations et ses objectifs;
- Une copie du bulletin scolaire;
- Une copie de la preuve de résidence.

La date limite pour remettre une demande est le 26 septembre 2025.

INFORMATIONS : Mélissa Paquette, coordonnatrice des loisirs [mpaquette@piedmont.ca](mailto:mpaquette@piedmont.ca) | 450 227-1888, poste 230

## Une centrale Circonflexe au parc Gilbert-Aubin : bouger librement, toute l'année !

Nous sommes fiers d'annoncer l'arrivée d'une centrale Circonflexe Prêt-pour-bouger dans notre communauté. Située directement au parc Gilbert-Aubin, 685 boul. des Laurentides à Piedmont, celle-ci est la première dans notre MRC. Ce projet a été rendu possible grâce à une généreuse subvention de 99 346 \$ accordée par Circonflexe, en partenariat avec Loisirs Laurentides.

### Qu'est-ce que Circonflexe Prêt-pour-bouger ?

Circonflexe Prêt-pour-bouger est une initiative provinciale qui a pour mission de rendre les équipements sportifs, récréatifs et adaptés accessibles gratuitement à l'ensemble de la population québécoise. Ce projet vise à augmenter les occasions de bouger, tout en réduisant les obstacles à la pratique d'activités physiques, qu'ils soient économiques, géographiques ou liés à l'accessibilité.

### Un service gratuit et ouvert à tous !

On vous attend en grand nombre pour venir profiter de ce nouveau projet.

Soyez dès notre pour l'inauguration de la centrale le 9 août 2025 où nous couperons le ruban lors de la Fête des Piedmontais !

Réservez vos équipements dès aujourd'hui : [pret-pour-bouger.ca](http://pret-pour-bouger.ca)

## Conditions d'admissibilité

Avant d'entreprendre la démarche de demande de soutien, l'athlète doit s'assurer de son admissibilité :

- Être citoyen de la municipalité de Piedmont (résidence principale) depuis au moins 24 mois;
- L'âge minimum est fixé à 12 ans (avoir 12 ans au 31 décembre de l'année en cours). L'âge maximum est fixé à 25 ans;
- Évoluer dans une discipline reconnue par Sports Québec;
- Avoir participé à un minimum de deux compétitions dans le niveau auquel l'athlète évolue.

## Catégories des bourses

Les bourses sont octroyées en fonction de la qualité du dossier présenté, du cheminement sportif de l'athlète, des performances enregistrées durant l'année en cours, ainsi que du niveau de discipline et de détermination liées à l'atteinte des objectifs de l'athlète.

Le niveau de bourse octroyé est lié avec le niveau de compétition dans lequel l'athlète évolue, soit :

### Niveau Espoir

L'athlète représente Piedmont, dans la région administrative des Laurentides

### Niveau Relève

L'athlète représente la région des Laurentides dans une compétition où est représenté l'ensemble des régions administratives du Québec

### Niveau Élite

L'athlète représente la province du Québec, dans une compétition canadienne.

### Niveau Excellence

L'athlète représente le Canada dans une compétition à l'échelle internationale.

## Journée de la culture - Exposition de photos

Dans le cadre des journées de la culture, on vous présente une exposition du club de photos des Pays-d'en-Haut.



Les membres du Club photo des Pays-d'en-Haut exposent leurs meilleures photos de l'année à la gare de Piedmont. Ne manquez pas ce événement : ça vaut le détour !

Samedi 27 septembre  
de 13 h à 17 h

Dimanche 28 septembre  
de 10 h à 15 h

Vernissage le vendredi 26 septembre  
de 18 h 30 à 20 h 30

Gare de Piedmont, 146 Chemin de la Gare, Piedmont | [cpph.ca](http://cpph.ca)

## HALLOWEEN

Partez à la chasse au trésor du pirate fantôme !



Oserez-vous traverser le sentier enchanté, de drôles de créatures vous guetteront, des indices seront cachés dans les feuillages, et si vous êtes attentifs, vous apercevez peut-être son navire fantôme voguant au large. Prenez garde : des matelots pourraient surgir pour vous mettre à l'épreuve !

N'oubliez pas votre costume, le pirate pourrait bien préférer les aventuriers bien déguisés ! Un spectacle machiavélique sera également présenté. N'oubliez pas de venir chercher des friandises !

Le dimanche 26 octobre, de 17 h 30 à 19 h 30 au parc Gilbert-Aubin, 685, boul. des Laurentides.

Pour informations : [piedmont.ca](http://piedmont.ca)



## Atelier de cueillette et de cuisine sauvage

Accessible à tous - Aucun prérequis nécessaire

Découvrez les bases de l'identification botanique sur le terrain, dans une ambiance conviviale et respectueuse de la nature.

Nous explorons à un rythme lent, en observant, identifiant et discutant des plantes comestibles sur le parcours.

Lieu : Parc Gilbert-Aubin

Horaire : Le 6 septembre 2025 de 11 h à 16 h (Durée : 5 h)

Tarif : 30 \$ (résidents) | 40 \$ (non-résidents)

En fin d'atelier, nous apprêtons ensemble les plantes récoltées, puis partageons une dégustation collective pour découvrir leurs usages culinaires.

Conditions météo :

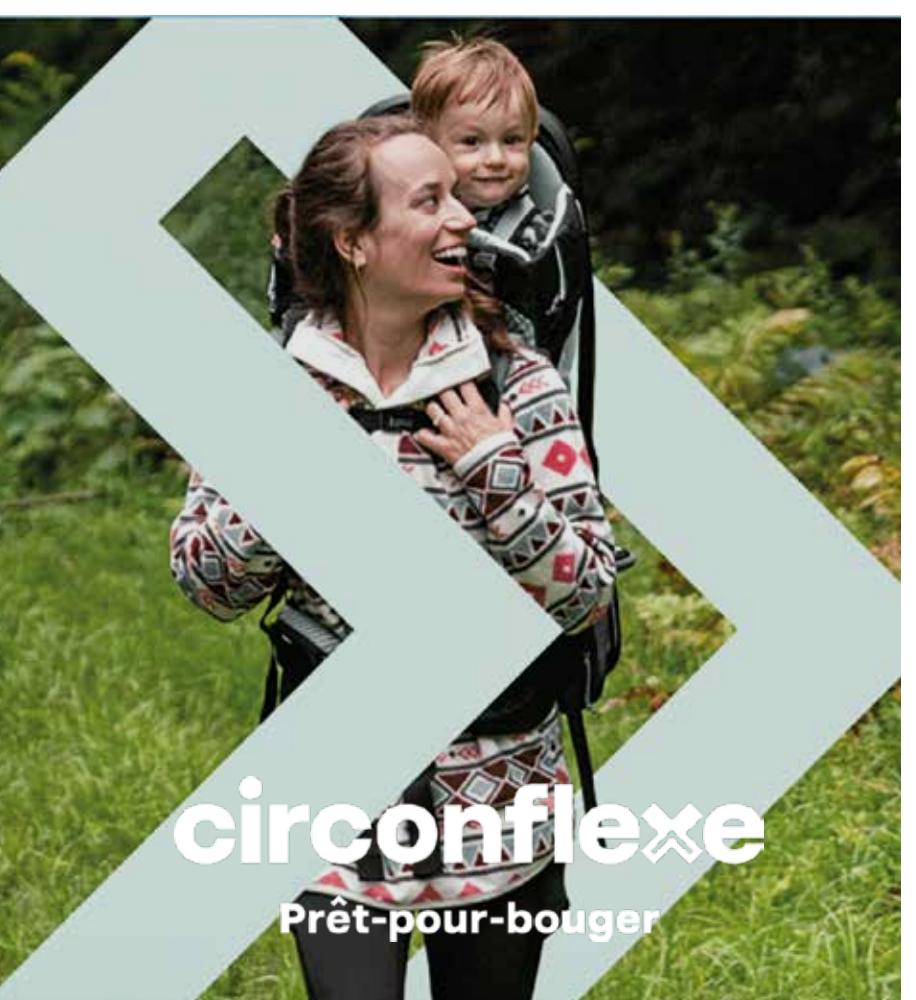
L'atelier a lieu beau temps, mauvais temps (sauf conditions extrêmes).

À prévoir :

- Une tasse, un bol, une cuillère et une fourchette
- Containants ou sacs pour la cueillette
- Vêtements adaptés à l'extérieur (chaussures confortables, imperméables, etc.)

Inscription en ligne via [Sport+](http://Sport+) ou en personne à l'hôtel de ville (670 rue principale, Piedmont, J0R 1K0)

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec le service des loisirs au 450 227-1888 poste 258



### Programmation automne 2025

Pour connaître tous les détails de la prochaine session automne 2025, rendez-vous sur : [centresportifpaysdenhaut.com](http://centresportifpaysdenhaut.com) Et suivez toute l'actualité concernant les activités du Centre sportif sur sa page Facebook ([facebook.com/centresportifpdh](https://facebook.com/centresportifpdh))



## Oyez oyez aînés de Piedmont joingnez-vous à nous

### Projets du comité pour 2025 et 2026 :

- Maison des grands-parents : concept multigénérationnel évolutif;
- Participation à l'élaboration d'un plan d'action MADA (Municipalités amies des aînés);
- Projet d'un espace de rencontre;
- Promotions d'activités organisées par la Municipalité de Piedmont.

### Félicitations à nos membres :

Trois membres du comité ont reçu les grands honneurs : ils ont été nommés Bénévole de l'année 2025 de la municipalité de Piedmont. Toutes nos félicitations à Mme Francine Rainville et M. Pierre Laurendeau ex-aequo en première place et M. Michel Lacasse.

**Fait à noter :** cinq membres du comité siègent également à la Table des Aînés des Pays-d'en-Haut et ont participé activement à l'élaboration du livre Léo et Rita.

### Prochaines activités :

Fin août, le comité organise, en collaboration avec la Municipalité de Piedmont, une sortie au théâtre. Pour vous procurer des billets : [theatrepatriote.com](http://theatrepatriote.com)

Une conférence ou sortie en lien avec l'observation d'oiseaux est dans nos cartables.

Tout citoyen intéressé à se joindre à nous peut contacter Annabelle Lake, technicienne en loisirs au 450 227-1888 ou encore par courriel [alake@piedmont.ca](mailto:alake@piedmont.ca).

## Le comité des aînés de Piedmont

Denis Royal, conseiller municipal

Jean-Paul Déom, président

Élisabeth Vézina

Francine Rainville

Pierre Laurendeau

Denise Villeneuve Morinville

Monique Lacasse

Michel Lacasse

Christine Careau

Annabelle Lake, technicienne en loisirs

## Club aquatique des Laurentides (CALAU)

### Développez votre passion pour la natation !

Préparez-vous pour la saison 2025-2026 au Centre sportif des Pays-d'en-Haut

Les inscriptions pour les deux groupes ouvriront dans la semaine du 10 août 2025, restez à l'affût!

Groupe Jeunesse | 9 à 17 ans

Groupe Maître | 18 ans et plus

- Entraineurs qualifiés et attentionnés
- Programmes accessibles et motivants
- Ambiance dynamique et amicale

Informations et inscriptions :  
[calaunatation.com](http://calaunatation.com) | [info@calaunatation.com](mailto:info@calaunatation.com)



### Merci à nos précieux bénévoles !

Le 3 mai dernier, nous avons eu le plaisir de vous rendre hommage lors d'un bel événement de reconnaissance, et quel beau moment ce fut ! Dans une ambiance remplie de bienveillance, les sourires et les échanges inspirants étaient au rendez-vous tout comme quelques prix de présence pour reconnaître l'implication de nos bénévoles.

Nous remercions chaleureusement Mme Sonia Bélanger, députée de Prévost, ministre des Aînés et ministre déléguée à la Santé, qui s'est jointe à nous pour féliciter et encourager nos bénévoles. Sa présence a été très appréciée.

Nous tenons à dire un immense **merci** à chacun et chacune de nos bénévoles. Grâce à vous, Piedmont est une communauté plus vivante, plus solidaire et plus humaine.



### Location de la salle polyvalente

La Municipalité de Piedmont souhaite répondre aux différents besoins de ses citoyens, organismes et autres en offrant la possibilité d'effectuer la location de la salle polyvalente de la gare (146, chemin de la Gare).

Que ce soit pour une rencontre formelle ou informelle menée par un OBNL ou un regroupement de citoyens (par exemple : des syndicats de copropriété) ou pour des événements culturels, la location de notre salle est disponible.

**À noter qu'aucune location de fête privée n'est acceptée.**

Pour connaître la capacité de la salle, les tarifs et les conditions relatives à la location, visitez notre site web sous l'onglet *Loisirs et culture - Infrastructure*.

Pour plus d'information ou pour une réservation, contactez l'équipe des loisirs au 450 227-1888 poste 258 ou au [alake@piedmont.ca](mailto:alake@piedmont.ca)

**CAFÉ des ARTS**

**Nouveauté!** Venez déguster un café tout en admirant les expositions.

**26-29 JUIN**  
MANON PERRIER

**3-6 JUILLET**  
MARTINE DESROCHERS & SYLVIE PHANEUF

**10-20 JUILLET**  
CHANTALE GAGNON

**24 JUIL.-3 AOÛT**  
ANNE BERBERI

**7-17 AOÛT**  
MANCE POUDRIER

**21 AOÛT-1<sup>er</sup> SEPT.**  
CLAUDEL LACROIX

**Gare de Piedmont**

Pour plus de détails, visitez notre site [piedmont.ca](http://piedmont.ca)

**MRC des Pays-d'en-Haut**

**Piedmont**



### Merci aux animateurs et à toutes les familles du camp de jour de Piedmont – été 2025

Alors que la saison estivale touche à sa fin, la Municipalité de Piedmont tient à remercier chaleureusement toute l'équipe du camp de jour 2025. Grâce à votre enthousiasme, votre dynamisme et votre engagement, les enfants ont vécu un été rempli de rires, d'apprentissages et de souvenirs inoubliables.

Nous soulignons le travail exceptionnel des animateurs et animatrices, qui ont su créer un environnement sécuritaire, stimulant et bienveillant pour nos jeunes Piedmontais et Piedmontaises.

Un immense merci également aux parents pour leur confiance et leur collaboration tout au long de l'été. C'est un plaisir de pouvoir compter sur une communauté aussi engagée.

**Nous vous donnons déjà rendez-vous à l'été 2026 !**

**Restez à l'affût :** les inscriptions pour la prochaine saison seront ouvertes au printemps. Joignez-vous encore une fois à nous pour une expérience estivale mémorable, sous le signe du plaisir, de l'amitié et de la découverte !

**LE CAMP DE JOUR DE PIEDMONT :  
UN ÉTÉ À LA HAUTEUR DE VOS ENFANTS !**

**NOS COORDONNÉES**  
450 227-0000, poste 4121  
bibliothèque@vss.ca | mabiblioamoi.ca**Heures d'ouverture**

Lundi :	Fermé
Mardi :	10 h à 18 h
Mercredi :	10 h à 18 h
Jeudi :	10 h à 18 h
Vendredi :	10 h à 18 h
Samedi :	10 h à 16 h
Dimanche :	Fermé

**Abonnement**

Abonnement gratuit pour les résidents de Saint-Sauveur et Piedmont.

**Une naissance, un livre**

Pour susciter l'éveil à la lecture et le goût des livres chez votre enfant de moins d'un an, inscrivez-le à la bibliothèque et il recevra gratuitement un ensemble-cadeau comprenant un livre, le numéro spécial de la revue *Naître et grandir*, ainsi qu'un feuillet de suggestions de lecture et de comptines.

**Heure du conte**

Les lundis 29 septembre | 27 octobre | 24 novembre et 15 décembre à 9 h 30  
Lecture et animation d'un conte pour les enfants de 3 à 5 ans  
Bibliothèque | Réservation téléphonique requise au 450 227-0000, poste 4121

**Heure du conte en pyjama**

Vendredi | 19 h  
17 octobre | Semaine des bibliothèques publiques  
24 octobre | Halloween  
5 décembre | Noël  
Lecture et animation d'un conte et bricolage pour les enfants de 3 à 5 ans  
Bibliothèque | Réservation téléphonique requise au 450 227-0000, poste 4121

**Club de lecture de Saint-Sauveur - adultes**

Joignez-vous au Club de lecture de Saint-Sauveur pour discuter de votre expérience littéraire, développer votre goût de la lecture, socialiser, échanger et développer votre culture littéraire.

Pour la liste d'attente, communiquez avec le comptoir de prêt au 450 227-0000, poste 4121

## Les journées de la culture

**25 au 27 septembre 2025**

Programmation complète sur les réseaux sociaux et au [vss.ca](http://vss.ca)

**Semaine des tout-petits du 17 au 23 novembre****Atelier de toutous en tricot**

Samedi 22 novembre de 10 h à 12 h | Chalet Pauline-Vanier  
Ouvert à tous. Les enfants doivent être accompagnés d'un parent.  
Les parents seront invités à aider leur enfant dans la réalisation du toutou.  
Places limitées. Inscriptions requises au [vss.ca](http://vss.ca)

**La nuit des toutous du 23 au 24 novembre**

Apporte ton toutou à la bibliothèque le 22 novembre entre 10 h et 16 h  
Une grande fête aura lieu en leur honneur.  
Seuls les toutous sont autorisés à participer à cette fête !  
Des photos souvenirs de cette fête seront publiées sur nos réseaux sociaux.  
Récupère ton toutou à partir du 25 novembre à la bibliothèque

**PROGRAMMATION CULTURELLE COMPLÈTE AU VSS.CA**

**Conférence Comment décoder vos rêves : Comprendre les images de la nuit par Brigitte Langevin**

	13 novembre	19 h	Chalet Pauline-Vanier	Entré libre
--	-------------	------	-----------------------	-------------

**Conférence Le café, de la terre à la tasse par la Bavarde Barista**

	6 décembre	19 h	Chalet Pauline-Vanier	Places limitées Inscription au <a href="http://vss.ca">vss.ca</a>
--	------------	------	-----------------------	--

**INVITATION SPÉCIALE – Salon de l'action bénévole de la MRC des Pays-d'en-Haut**

Venez rencontrer des organismes passionnés, découvrir des services essentiels pour notre communauté et trouver LA cause qui vous allume. Une belle occasion de s'impliquer, de connecter... et de faire une vraie différence !

24 septembre | 10 h à 16 h | Place des citoyens, Sainte-Adèle | Mot de bienvenue à 10 h par notre présidente d'honneur, Mme Carmen Sylvestre.

Entrée gratuite – Bienvenue à toutes et à tous !

**La Maison de la Famille des Pays-d'en-Haut vous ouvre ses portes !**

Située à Sainte-Adèle, la Maison de la Famille est l'organisme de référence pour TOUTES les familles de la MRC.

Vous êtes curieux de savoir ce qui se passe dans un organisme communautaire famille ?

Venez nous rencontrer lors des portes ouvertes. C'est l'occasion de :

- Découvrir les activités et services offerts;
- Profiter d'un bazar gratuit (oui oui, jouets et linge pour enfant gratuit);
- Devenir membre ou renouveler votre adhésion (20 \$/année par famille)

**Inscrivez maintenant à votre agenda la date : jeudi le 11 septembre 2025 de 10 h à 13 h (activité remise au lendemain en cas de pluie).**

Pour en savoir plus : [maisondelafamille.com](http://maisondelafamille.com) et [mdfpdh](http://mdfpdh)

**ENTRAIDE BÉNÉVOLE DES PAYS-D'EN-HAUT Centre d'action bénévole**

Centre d'aide professionnelle pour l'emploi  
810, boul. Sainte-Adèle à Sainte-Adèle  
Possibilité de rencontre virtuelle  
Tél. : 450 229-6524 | Site web : [capemploi.ca](http://capemploi.ca)  
Courriel : [info@capemploi.ca](mailto:info@capemploi.ca)



Vous êtes une famille nouvellement arrivée dans la MRC des Pays-d'en-Haut ?



Vous désirez connaître les services et activités offerts pour les familles dans votre communauté ?

Vous avez un nouveau bébé à la maison ?

**2 FAÇONS DE VOUS INFORMER !**

Bénéficiez gratuitement d'une Visite importante pour les parents (VIP)

L'agente de liaison vous accueille chaleureusement en vous offrant de l'information pour vous et vos enfants. Un sac de bienvenue vous sera gracieusement offert!

Inscrivez-vous au Bulletin Info-Famille

Le bulletin Info-Famille des Pays-d'en-Haut envoyé deux fois par mois vous permet d'être à l'affût des activités offertes pour les familles dans votre communauté.

Contactez-nous pour vous inscrire !  
450 275-9894  
[visitesvip.pdh@gmail.com](mailto:visitesvip.pdh@gmail.com)



Suivez-nous sur Facebook



**HÔTEL DE VILLE** 670, rue Principale, Piedmont QC J0R 1K0 | 450 227-1888

VISITEZ NOTRE SITE WEB : [piedmont.ca](http://piedmont.ca) | Suivez-nous sur

---

Pour joindre le maire,  
Martin Nadon :  
**450 227-1888, poste 231**  
[maire@piedmont.ca](mailto:maire@piedmont.ca)

Pour joindre tous les autres  
services, un seul numéro  
à retenir soit le  
**450 227-1888**

Pour information générale,  
vous pouvez également  
transmettre un courriel  
à [info@piedmont.ca](mailto:info@piedmont.ca)

Pour la liste complète des  
courriels et numéros de poste,  
n'hésitez pas à consulter notre  
site web à **piedmont.ca**